



ADHÉSION FOYER SOCIO EDUCATIF

Les actions du FSE ont comme premier bénéficiaire votre enfant.

La dynamique de celui-ci – et par conséquent celle du collège – étant dépendante du nombre de cotisations. Nous vous rappelons que le FSE est une association de type loi 1901 à but non lucratif, gérée par des enseignants et personnels bénévoles.

Les différents actions du FSE :

- * les commandes de packs fournitures directement auprès de Bureau Vallée (votre adhésion est comprise dans le prix du pack)
- * l'organisation de la photographie scolaire
- * la tombola pour la galette des rois
- * la vente de chocolats...

Toutes les cotisations sont utilisées afin de permettre à votre enfant un meilleur épanouissement au collège (activités du foyer, achats de jeux, de récompenses,) et une ouverture culturelle (participations aux sorties et voyages pédagogiques).

Rappel: Le Foyer Socio-Educatif est une association à laquelle participe toute personne souhaitant s'investir: élèves, parents, enseignants... Nous avons besoin de la bonne volonté de tous et de chacun afin de faire fonctionner au mieux cette association.

----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ -----

**COUPON A RENDRE LORS DE VOTRE ADHÉSION POUR LE FOYER
(uniquement pour les élèves n'ayant pas pris le pack fournitures)**

La cotisation pour le foyer est de 10€ pour l'année scolaire 2026-2027.

Je soussigné(e) (nom et prénom du responsable ou tuteur légal) :

.....

Souhaite que mon enfant (nom ,prénom et classe) :

..... adhère au foyer pour l'année scolaire 2026/2027.

Signature